



## COMITÉ DE FINANCES

**DATE:** Le vendredi 6 septembre 2013  
**ENDROIT:** CSR # 1 Nord-Ouest  
Urbanisme Edmundston  
36, rue Court, bureau 102  
Edmundston, NB  
**HEURE:** 9 h

### PROCÈS-VERBAL

#### 1. Ouverture de la séance

Le président, Pierre Michaud, appela la réunion à l'ordre à 9 h 10, il souhaita la bienvenue aux membres du comité et aux membres du personnel présents.

<b>Membres présents</b>	
M. Pierre Michaud, président	Maire de Clair
M. Carmel St-Amand, vice-président	Maire de Saint-Léonard
M. Luc St-Jarre	Représentant de DSL
<b>Personnel présent</b>	
François Picard	Directeur général
Jean Bourque	Directeur du Service des déchets
Maurice D'Amours	Directeur Service d'urbanisme

À la demande du comité de finances et du directeur général, le directeur du service d'urbanisme et le directeur du service des déchets furent demandés d'assister à la réunion pour la révision des budgets.

#### 2. Budget Services des déchets et installations de production d'énergie

Le directeur du service des déchets présente :

- 1) Budget 2014 – service des déchets
- 2) Dépenses en capital 2014-2019
- 3) Frais comparatif – Redevance de déversement 2013 (tipping fee)
- 4) Budget – Installation de production d'énergie

Le budget 2014 démontre des revenus au montant de 3 157 500 \$ et des dépenses de 3 207 542 \$ pour un déficit (perte) de 50 000 dollars. Chaque article du budget des exploitations fut discuté lors de la rencontre. Les postes à éliminer furent également discutés (270 812 \$) ainsi que les réductions des dépenses en ce qui concerne les exploitations. Le directeur mentionne que le fonds de fermeture se situe à 2.8 millions.

Pour l'exercice financier 2014, aucune dépense en capital ne fut budgétée en raison de la restructuration. Pour l'exercice financier 2015, des dépenses de 1 025 000 \$ devront être effectuées.

En ce qui concerne les redevances de déversement, la moyenne provinciale se situe à 75 \$ la tonne métrique comparativement à 57 \$ pour notre service. Le directeur du service des déchets indiqua qu'il faudra se pencher sur la question en raison des défis en dépenses capitales qui auront lieu entre 2015 et 2019.

La restructuration des effectifs sera suivie de près en 2014 pour s'assurer que les services répondent à la demande.

Le comité de finances demanda pour la prochaine réunion un budget balancé et plus d'information sur les dépenses en capital de 2015 à 2019.

La prochaine rencontre aura lieu dans la semaine du 16 septembre 2014.

Pour le budget des installations de production d'énergie pour l'exercice financier 2014, on estime les revenus à 225 000 \$ avec des frais d'exploitation au montant de 149 890 \$ pour un surplus de 75 110 dollars.

### **3. Budget du service d'aménagement 2014**

Lors de la période estivale, le DG de la CSR #1 Nord-Ouest et le directeur du service d'urbanisme se sont penchés sur de nombreux scénarios pour le service d'aménagement pour l'exercice financier 2014.

En raison de la fusion des deux services d'aménagement et l'ajout d'un nouveau territoire (ville de Saint-Quentin et DSL de Saint-Quentin), il s'avérait nécessaire d'analyser les bilans et budgets combinés 2012 des deux anciennes entités (Vallée et Madawaska), le budget proposé 2013 par les deux anciennes commissions ainsi que le budget 2013 présenté par le chef de transition (M. Hermel Vienneau) en vue de la préparation du budget 2014. Il ne faut pas oublier que le territoire s'est agrandi considérablement et exige des ajustements avec moins de ressources.

Un tableau comparatif fut présenté au comité de finances. Le budget 2013 demeure inférieur à celui de 2012 (1 329 445 \$ comparativement à 1 363 811 dollars).

De plus, suite à la révision attentive du budget 2013, plusieurs dépenses opérationnelles ne furent pas considérées (postes non budgétés, affectation, gouvernance, frais pour les services collaboratifs et d'aménagement régional qui ont été déduit du service d'aménagement ainsi que des revenus de permis de 50 000 \$ pour les opérations des services, mais qui doivent être remis aux municipalités).

Pour le budget 2014, chaque article du budget opérationnel pour les services d'aménagement et d'inspection des bâtiments a été discuté et révisé par le comité de finance. La restructuration nécessitera l'abolition de postes permanents, réaffectation de postes à 9 mois par années et gel de salaire pour 2014.

Le directeur du service d'urbanisme présenta un tableau démontrant l'évolution de l'assiette fiscale de la CSR # 1 Nord-Ouest à partir de 2010.

- Le budget total pour l'exercice financier 2014 se situe à 1 320 813 \$ comparativement à 1 329 445 \$ pour 2013.
- Il est à noter que le budget 2014 demeure inférieur à celui de 2013 (budget déficitaire) et à celui de 2012.

Cependant, les économies résultant de l'abolition ou la réaffectation des postes doivent être redirigées vers les exploitations 2014 étant donné que le budget 2013 ne reflétait pas les coûts réels des exploitations.

Concernant le service pour les lieux inesthétiques, un budget séparé a été présenté de 70 560 \$ avec un tableau représentant les parts des membres. Il a été précisé que ce service ne relève pas de la CSR mais bien des municipalités. Il fut proposé par le comité de finances d'évaluer la possibilité de financer ce poste par l'entremise du service des déchets s'il y a lieu.

Selon la Loi sur la prestation de services régionaux, les coûts afférents aux services d'aménagement que fournit une commission sont répartis parmi les membres en fonction de l'assiette fiscale de l'année précédente.

Étant donnée la situation particulière de la CSR # 1 Nord-Ouest (variation des taux de 8,0 à 3,0 cents en moyenne), le comité de finances recommande donc un taux de 5,2 cents uniforme sur l'ensemble du territoire desservi par la CSR # 1 Nord-Ouest pour l'exercice financier 2014.

Le comité de finances se dit conscient que ce taux ne fera pas l'unanimité au sein du conseil, mais qu'en raison de fautes d'ententes (rapport Belliveau) et de la législation provinciale et des délais accordés envers la présentation des budgets qu'il s'agit surtout d'arriver à un taux équitable pour tous et d'établir une stabilité financière pour les exercices financiers qui vont suivre.

Le comité de finances demanda au DG de réviser les budgets présentés et de planifier une rencontre du comité de finances dans la semaine du 16 septembre, soit une semaine avant la présentation du budget au conseil (25 septembre 2013).

#### **4. Budget des services généraux 2014**

Le DG présenta le budget des services généraux 2014 au comité de finances. Chaque article du budget d'exploitation fut discuté par le comité.

Pour l'exercice financier 2014, le budget 2014 s'élève à 361 834 \$ comparativement à 223 000 \$ pour l'exercice financier 2013.

Précisons que le budget d'exploitation 2013 était déficient en raison d'un poste budgétaire non planifié (secrétaire administrative). Suite à une demande du DG auprès du ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux un octroi de 40 000 \$ fut accordé pour l'exercice financier 2013 pour défrayer une partie des frais d'exploitation et de salaire.

Pour 2014, en plus du poste de secrétaire administrative, le budget alloué au service des finances (directrice des finances) est transféré aux services généraux expliquant la hausse des coûts.

Le comité de finances est satisfait du travail et progrès accompli envers l'élaboration du budget 2014 et demanda au DG d'effectuer une révision de l'ensemble du budget 2014 avec les directeurs de services pour déterminer s'il y a d'autres économies ou rationalisation possible.

#### **5. Ajournement**

La réunion fut ajournée par le président à 15 h 05.

.....  
PIERRE MICHAUD,  
Président.

.....  
FRANÇOIS PICARD,  
Directeur général.